

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U2102 AFP et stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 1			
Ancien Code	PEUN2B12AFPS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEUB2120		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) HELHa Gosselies Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) Johanna VAN DE PLAS (johanna.van.de.plas@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline VANDER MEULEN (celine.vander.meulen@helha.be) Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be) Dorothée DEBLIQUY (dorothee.debliquy@helha.be) Sandrine BOUCART (sandrine.boucart@helha.be) Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be) Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be) David GORET (david.goret@helha.be) Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be) Dorothée ROELANTS (dorothee.roelants@helha.be) Isabelle ROSIER (isabelle.rosier@helha.be) Sylvie VIEREN (sylvie.vieren@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité
- Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**
- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique
- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
 - 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession
 - 3.3 Démontrer une compréhension et une adhésion aux enjeux de la langue de scolarisation et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, conscient des inégalités d'accès à la culture de l'école
 - 3.4 Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance)
 - 3.5 Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation qui engagent l'élève dans ses apprentissages (diagnostic, zone proximale de développement, besoins spécifiques, différenciation...)
 - 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages
- Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**
- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

- Mettre en œuvre des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement en les adaptant aux spécificités du public (en concertation avec le maître de stage et le maître en psychomotricité).
- Analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN2B12AFPS2A	AFP 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 1	120 h / 4 C
PEUN2B12AFPS2B	Stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 1	60 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN2B12AFPS2A	AFP 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 1	40
PEUN2B12AFPS2B	Stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 1	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Dans certains cas, le stage peut être réorganisé une seconde fois en fin de Q2, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit

5. Cohérence pédagogique

Les différentes activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 1			
Ancien Code	6_PEUN2B12AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEUB2121		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La visée principale de ce cours est de mettre en oeuvre des dispositifs travaillés au préalable avec les différents partenaires, de pouvoir les adapter, et d'analyser a posteriori leur mise en oeuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- poursuivre et approfondir l'observation des pratiques de classe;
- rédiger des préparations d'activité;
- conduire des activités en classe;
- gérer des documents administratifs et organisationnels;
- adopter une attitude professionnelle et collaborative;
- adopter une attitude positive envers tous les élèves;
- compléter sa boîte à outils.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu abordera plusieurs modules de manière interactive, participative et complémentaire: l'observation, la rédaction de préparations (explicites), l'organisation des apprentissages en fonction du temps, la mise en place d'un projet, l'auto-évaluation, l'instauration d'un climat d'apprentissage...

Démarches d'apprentissage

Le cours s'inscrit dans une approche tantôt magistrale (notes de cours, powerpoint, textes, articles, vidéo), tantôt interactive. L'étudiant(e) travaille en autonomie et/ou en groupe (exercices, rédaction de documents-outils, réflexions individuelles et collectives...). Des exercices/situations/activités sont proposés.e.s et vécu.e.s tout au long du cours. Durant les heures d'autonomie encadrée, l'enseignant reste à disposition des étudiants en fonction de leurs besoins (à déterminer selon la tâche demandée en individuel ou en groupe).

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions/réponses. Accompagnement en fonction des besoins des étudiants.

Sources et références

Les sources/références sont transmises au fur et à mesure des cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont déposés sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée AFP et stage, sur base d'un bilan pluriel de compétences.

L'évaluation de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée, comprenant les critères qui seront donnés lors des cours d'AFP et/ou des séminaires d'accompagnement des stages. Ces critères d'évaluation seront déposés sur Connected et porteront sur les prestations et documents relatifs au stage.

Le jury d'évaluation se réunira pour déterminer si les compétences ont été atteintes et attribuera une note pour l'ensemble de l'UE.

Dans certains cas, l'UE peut être représentée pour le Q3, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit en cours de quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Tout travail non remis peut entraîner un PP.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 1			
Ancien Code	6_PEUN2B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEUB2122		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La visée principale est de mettre en oeuvre des dispositifs travaillés au préalable avec les différents partenaires, de pouvoir les adapter, et d'analyser a posteriori leur mise en oeuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- poursuivre et approfondir l'observation des pratiques de classe;
- rédiger des préparations d'activité;
- conduire des activités en classe;
- gérer des documents administratifs et organisationnels;
- adopter une attitude professionnelle et collaborative;
- adopter une attitude positive envers tous les élèves;
- compléter sa boîte à outils.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant se rend durant 2 semaines dans une classe maternelle pour :

- Concevoir (en concertation avec les différents partenaires) et enseigner seul des activités d'apprentissage;
- Prendre en charge l'ensemble des tâches liées à la profession;
- Prendre en charge les séances de psychomotricité.

Démarches d'apprentissage

AFP : Description

Utiliser des outils d'observation des pratiques de classe;
 Vivre, concevoir et tester des activités d'enseignement;
 Rédiger de préparations d'activités;
 Organiser ses activités en fonction du temps;
 Analyser ses observations et son vécu de stage;
 Enrichir sa boîte à outils...

Stage : Description

La prise en charge de sa classe de stage est progressive. Plusieurs journées d'observation sont prévues, préalablement au stage. La première semaine de stage se compose de 4 jours de stage actif suivis d'une journée de retour réflexif. La seconde semaine se compose de 5 jours de stage actif.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions/réponses. Accompagnement en fonction des besoins des étudiants.

Sources et références

Les sources/références sont transmises au fur et à mesure des cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports sont déposés sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée AFP et stage, sur base d'un bilan pluriel de compétences.

L'évaluation de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée, comprenant les critères qui seront donnés lors des cours d'AFP et/ou des séminaires d'accompagnement des stages. Ces critères d'évaluation seront déposés sur Connected et porteront sur les prestations et documents relatifs au stage.

Le jury d'évaluation se réunira pour déterminer si les compétences ont été atteintes et attribuera une note pour l'ensemble de l'UE.

Dans certains cas, l'UE peut être représentée pour le Q3, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit en cours de quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Tout travail non remis peut entraîner un PP.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).